

# Chaville

  
Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Villes & Villages fleuris 2019



**UNE VILLE  
DANS UN JARDIN**





Et si le fleurissement incarnait une vision d'avenir ?

Fleurir, c'est déjà accueillir.

Nos efforts en matière de fleurissement, d'accueil, en un mot, de qualité du cadre de vie, se perpétuent au fil des années.

Été comme hiver, nous nous situons dans une stratégie de consolidation et de valorisation de nos acquis, une dynamique de conquête et de séduction importante pour aujourd'hui et demain.

Plus que jamais, nous misons sur les vertus du fleurissement, qui est aussi devenu par extension synonyme de développement durable, de préservation du milieu naturel, de valorisation du patrimoine.

Cette année, début juin, dans le cadre de la semaine chavilloise du développement durable, notre service des espaces verts a construit un îlot de fraîcheur – transitoire il est vrai, dont la vertu didactique et pédagogique a marqué son utilité.

Cet été, une fois encore, la commune entend encourager les particuliers à s'engager à nos côtés, en participant au concours communal des maisons

et balcons fleuris. À travers cette opération, nous souhaitons sensibiliser la population aux enjeux du fleurissement et également l'associer à nos initiatives.

Le centre ville, bien jeune il y a trois ans, voit s'étoffer ses plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces, pour l'agrément de tous.

Notre patrimoine vert s'est agrandi, avec la création du jardin Simone Veil, sur un espace charnière entre le milieu urbain et la forêt. Le traitement paysager de ce lieu a été soigné.

Nos éclats de jardins sont appréciés de nos concitoyens : leur composition, leurs couleurs, leurs formes, sont associés à la rareté ou à la nouveauté d'espèces végétales choisies dans un objectif de décoration florale toujours renouvelée.

Bonne promenade dans les rues fleuries de Chaville !

**Marie-Odile GRANDCHAMP**  
Maire-adjointe déléguée à l'environnement  
et au développement durable



## 1 . Chaville, une ville dans un jardin

- Chaville et ses "éclats de jardin"
- Fiche technique
- Ils jardinent pour vous
- Le service des espaces verts
- Mélanges de bulbes : création chavilloise
- Chaville préserve son environnement avec Grand Paris Seine Ouest
- Le Territoire Grand Paris Seine Ouest
- Chaville en quelques chiffres
- Le centre ville de Chaville
- Le jardin Simone Veil
- Le parcours d'accrobranche
- Gestion des arbres à Chaville
- Recensement des arbres remarquables
- Balade des arbres remarquables

## 2 . Un parcours fleuri dans la Ville

- Liste nominative des lieux fleuris
- Plan 2019 de la ville avec les sites à visiter
- Les plantes "signature"

## 3 . Préserver et embellir notre cadre de vie

- Emploi de véhicules électriques/outils électriques
- Une meilleure gestion de l'eau
- Priorité au "bio"
- Zéro pesticide
- La gestion des déchets verts
- Le dosage entre les plantes pérennes et annuelles

## 4 . Initiatives et développement durable

- L'opération "Forêt propre"
- Le concours des "Maisons et balcons fleuris"
- Les jardins familiaux et partagés
- Vignes en Fête
- Visites pédagogiques du service Espaces Verts
- Les jardins pédagogiques dans les centres de loisirs
- Parcours sportif à la Mare Adam
- La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse a reçu le Label "école en herbe" par la Maison de la Nature de Grand Paris Seine Ouest
- Les toits végétalisés
- Le Conseil communal de Développement durable
- Semaine européenne du développement durable 2019

## 5. Biodiversité et changement climatique

# CHAVILLE, UNE VILLE DANS UN JARDIN



## Des “éclats de jardin” pour la ville

**Ville de 20 617 habitants, Chaville a obtenu sa première fleur en 1997, une deuxième en 1999, et une troisième en 2004.**

La topographie de la ville se caractérise par des zones en relief, des cotteaux boisés et une vallée urbanisée (avenues, rues, zones commerciales) qui ne permet pas de bénéficier de grandes surfaces pour les espaces fleuris.

À partir de cette spécificité locale, la Ville de Chaville a su créer sur son territoire de petits espaces, proches des jardins privés : des “éclats de jardin” à l’échelle de la ville.

Terre-pleins, îlots directionnels, parterres d’immeubles, plates bandes, squares deviennent de petits jardins où dominant le végétal (graminées, vivaces...) et la couleur (fleurs).

Pour autant, si ces espaces sont plutôt de surface modeste, ils sont en général bien visibles des utilisateurs des chaussées, mais aussi très accessibles aux piétons, permettant ainsi de faire découvrir des espèces et variétés moins usitées, parce que dans ce contexte, plus lisibles.

Ainsi, à l’avenant de la 3<sup>e</sup> fleur, la diversité végétale n’a cessé d’être au cœur des projets, qu’il s’agisse des strates pérennes (arbres, arbustes,

graminées, vivaces), autant que des compositions saisonnières (plantes estivales, bisannuelles, bulbes de printemps et d’été).

Le service des espaces verts utilise des paillis ciblés (Compostoflora, broyat d’élagage) de manière systématique en fonction des lieux et des végétaux employés. Ceux-ci limitant la pousse des adventives, réduisant les arrosages et permettant une vie microbienne des sols. Au fil des années, ces “éclats de jardin” ont été adoptés par les Chavillois comme une partie de leur jardin personnel, qu’ils aiment voir évoluer au gré des saisons.

# FICHE TECHNIQUE

## CONCOURS RÉGIONAL "VILLES & VILLAGES FLEURIS" 2019

DÉPARTEMENT : Hauts-de-Seine

NOM DE LA COMMUNE : Chaville

NOMBRE D'HABITANTS : 20 617

2 fleurs obtenues en 1999, 3 fleurs en 2004, le Prix Spécial du Jury en 2007

**NOMBRE DE JARDINIERS :** 13 personnes

### NOMBRE D'HECTARES POUR

- La surface fleurie entretenue : 1 350 m<sup>2</sup>
- La surface espaces verts entretenus : 20,8 ha  
(centre-ville, quartiers, périphériques, parc forestiers (2)...

**SURFACE DE LA COMMUNE :** 355 hectares

### LA COMMUNE PRODUIT-ELLE DES FLEURS ?

oui

### NOMBRE DE FLEURS PLANTÉES PAR ANNÉE ET LEUR BUDGET

(plantes saisonnières, vivaces, parterres fleuris...)

- |  |                         |                   |
|--|-------------------------|-------------------|
| ● Nombre annuelles :                               | 17 000                  | budget : 10 000 € |
| ● Nombre bisannuelles :                            | 12 900                  | budget : 4 800 €  |
| ● Nombre de bulbes :                               | 12 700                  | budget : 4 500 €  |
| ● Nombre d'arbres, arbustes<br>de saison fleuris : | 35 arbres, 170 arbustes |                   |

### BUDGET POUR LE FLEURISSEMENT PROPREMENT DIT :

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| ● La ville organise t-elle un concours de Maisons fleuries ? | oui                     |
| ● La ville réalise t-elle un fleurissement de printemps ?    | oui (Prix du jury 2007) |
| ● La ville réalise t-elle un fleurissement d'automne ?       | non                     |
| ● La ville participe t-elle au Prix Spécial du Tourisme ?    | non                     |

### INDIQUEZ VOS NOUVEAUTÉS ET L'HISTORIQUE DE VOTRE PARTICIPATION POUR CHAQUE CONCOURS :

- Réhabilitation Jeu de Boules Sente Henri IV
- Requalification plantations jardinières Pavé des Gardes
- Requalification plantations jardinières Boulevard de la République
- Création d'un parcours accrobranche dans le Parc de la Mare Adam
- Création du Jardin Simone Veil
- Requalification mobilier du Parc de la Mare Adam
- Reprise de tous les stabilisés, requalification du mobilier et clôture dans différents squares de la Ville
- Plantation du talus enherbé du mail de la Maison Gérard, avec implantation de 12 Prunus subhirtilla Autumnalis
- Plantation de 31 Alnus spaethii en alignement, rue des Fontaines Marivel
- Création du Parvis de l'église avec jardinière, massif, deux jeux pour petits enfants et plantation de six Prunus subhirtilla
- Plantation de 12 jardinières en mélange arbustes, graminées et vivaces rue des Fontaines Marivel
- Création de cinq parcelles de jardins familiaux, cheminement Guillemillot



# ILS JARDINENT POUR CHAVILLE...



Meziane



Majid



Jean-Marc



Bruno



Frédéric



Jean-Christophe



Arnault



Vincent



Guy



Jean



Jean-Marie



Nelson

## ...et embellissent la ville.

Grâce aux soins apportés par le service des espaces verts, Chaville détient 3 fleurs au Concours régional des villes et villages fleuris depuis 2004.



# LE SERVICE ESPACES VERTS



## NOMBRE DE JARDINIERS :

13 personnes

## BUDGET POUR LE FLEURISSEMENT : 19 300 €

3 fleurs obtenues en 2004 pour le concours régional  
"Villes & villages fleuris"

Prix du jury en 2007 pour le fleurissement de printemps

**SURFACE DE LA COMMUNE :** 355 hectares  
dont 156h de forêts (soit 44% de son territoire)  
23 km de voies communales

## NOMBRE D'HECTARES POUR :

- la surface fleurie entretenue : 1 350 m<sup>2</sup>
- la surface espaces verts entretenue : 20,8 ha

**SUPERFICIE DES SERRES :** 350 m<sup>2</sup>

## NOMBRE DE FLEURS PLANTÉES ET À PLANTER EN 2019 :

- 17 000 annuelles
- 12 700 bulbes
- 12 900 bisannuelles



# MÉLANGES DE BULBES PRINTANIERS

## CRÉATION CHAVILLOISE



Avril en immersion

Le service des espaces verts n'emploie pas de mélanges printaniers "tout faits", proposés par les fournisseurs de bulbes. La conception de ceux-ci, via, le choix de différentes espèces et l'harmonisation des tonalités sont des créations du service.

Tout comme durant la période estivale, les jardiniers ont à cœur de proposer un embellissement singulier qui identifie clairement le territoire de la Ville. Travail exigeant avec des mélanges regroupant, pour certains d'entre eux, une dizaine de variétés. Mais surtout, travail de création, en en comparaison d'un simple choix de catalogue. Celui-ci stimule le service et permet ainsi de donner un caractère identitaire fort à Chaville durant la saison printanière.



### MÉLANGES COMMERCIALISÉS

4 mélanges créés par le service  
Espaces Verts sont commercialisés  
par l'entreprise Verver Export :

"Réflexion"

"Double Fantasy"

"Verver 2007 Cinquantenaire"

"Bavaria"



# CHAVILLE PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT AVEC GRAND PARIS SEINE OUEST



**Des espaces verts, des trottoirs entretenus, des chemins piétonniers et des sentes développés, la Ville de Chaville travaille au quotidien avec Grand Paris Seine Ouest à la préservation de son environnement.**

## Mutualiser nos ressources

Grand Paris Seine Ouest intervient chaque jour pour le bien-être des 322 723 habitants de ses huit communes, dont Chaville. Les déchets et la propreté relèvent depuis 2003 de ses compétences. GPSO est ainsi chargé de la collecte des ordures ménagères et assimilées (encombrants...), de la propreté de la voirie, ainsi que des travaux.

## La gestion raisonnée des espaces verts

GPSO s'inscrit dans une évolution des pratiques et une rationalisation des moyens concernant la gestion des espaces verts sur le territoire communautaire : réduction des consommations énergétiques, valorisation de la faune et de la flore endogène, optimisation des ressources locales en

eau, utilisation de matériel écologique.

Outre l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces verts depuis la création de GPSO, la manière de gérer ces espaces a évolué vers des pratiques plus respectueuses des cycles naturels et de la biodiversité par :

- Le choix des végétaux et l'entretien des espaces,
- Le développement des gazons fleuris, de prairies naturelles dans certains parcs ou sur des petites surfaces qui sont fauchées une à deux fois dans l'année,
- Le remplacement des plantes annuelles par des vivaces, le développement des plantations d'arbustes, avec une préférence pour les espèces rustiques, plus adaptés au milieu urbain.

## La gestion de l'eau et la limitation des consommations :

- La limitation de l'arrosage, par l'application de paillage issu des déchets

de taille ou de tonte associée à la réduction des plantes annuelles et leur remplacement par des vivaces,

- lorsque cela est possible, la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, création de noues végétalisées, l'infiltration des eaux est également favorisée par la création de milieux humides, etc.

- Le non arrosage des gazons pendant l'été, et diminution de l'arrosage des massifs floraux en général,

## La réduction des quantités de déchets verts :

- La technique mulching est favorisée permettant d'utiliser les déchets de tonte comme fertilisant naturel,
- L'acquisition d'un broyeur et implantation de composteurs pour laisser les déchets verts sur place,
- La réutilisation des feuilles mortes pour le paillage ou pour réaliser du compost,
- L'envoi d'une partie des déchets verts vers une plateforme de compostage pour récupérer du compost

qui sert d'amendement.

- La création de gîtes pour les insectes (hôtels à insectes, meules de foin, tas de bois et de pierres...)

La gestion raisonnée constitue une pratique essentielle. Elle vise à adapter la fréquence d'entretien au site. Ainsi, des espaces prestigieux (aux abords des bâtiments communaux, par exemple) sont tondu régulièrement alors que des espaces plus traditionnels, tels que des talus, sont traités à un rythme plus espacé.

Enfin, dans un cadre plus large, les agents utilisent désormais des véhicules hybrides pour leurs déplacements et de nombreux matériels (souffleuses, tronçonneuses, etc.) sont remplacés par des appareils électriques.

### La mise en place de plans de gestion des sites classés sur le territoire

En 2017, GPSO a entrepris l'élaboration des plans de gestion des quatre sites classés sur le territoire (le parc Pic à Vanves, le parc Jean-Paul II à Issy-les-Moulineaux, le parc Brimborion à Sèvres et le parc Rothschild à Boulogne-Billancourt). Ils ont pour objectifs de :

- pérenniser le patrimoine historique et paysager de ces parcs,
- anticiper l'évolution à court, moyen et long terme du patrimoine végétal avec la nécessité que les nouvelles plantations effectuées s'inscrivent dans une cohérence d'ensemble
- optimiser et rationaliser l'entretien de son patrimoine tout en contribuant au développement de la biodiversité (l'installation de prairies ou de strates arbustives lorsqu'elles sont absentes)

### Une gestion différenciée des espaces verts sur le territoire

L'objectif est d'adapter la gestion de chaque espace selon les caractéristiques du site et l'environnement dans lequel il se situe et d'aller ainsi vers une meilleure approche économique et écologique des espaces verts du territoire de GPSO. En dehors du recensement de chaque espace, un code de gestion qui définira un niveau d'en-

retien sera alloué à chaque entité.

### Une collecte inscrite dans le développement durable

Le marché unique de collecte est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et prévoit :

- l'utilisation de bennes de collecte respectueuses des normes de pollution européennes (les bennes circulent au gaz naturel de ville) ;
- l'évaluation annuelle de l'impact de la collecte sur l'environnement : bruit, encombrement des rues, pollution... ;
- l'évaluation régulière de la satisfaction de la population.

### Que deviennent nos déchets ?

Grand Paris Seine Ouest collecte chaque année **60 000 tonnes** de déchets. Le traitement des déchets collectés s'organise en filière : à chaque type de déchet sa filière de traitement. Au-delà de l'organisation, c'est une question d'économie et d'environnement. Les déchets ménagers et ceux issus de la collecte sélective sont acheminés au centre de traitement Isséane, situé à Issy-les-Moulineaux, où ils sont valorisés : les premiers sont incinérés et les second triés pour être recyclés.

Partiellement enterrée, cette installation est à la pointe des normes environnementales.

La valorisation énergétique des déchets ménagers alimente le réseau de chauffage urbain.

### La Maison de la nature et de l'arbre

Depuis 1997, **la Maison de la nature et de l'arbre** est dédiée à l'éducation, à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Structure ouverte aux habitants des huit villes de GPSO, elle offre une programmation pour tous les âges, déclinée dans le jardin pédagogique, dans l'espace d'exposition et d'ateliers, et jusqu'au cœur des villes. Une offre pédagogique riche est également proposée aux établissements scolaires et périscolaires et accompagne les professionnels de l'éducation.

### Plus de nature en ville avec le dispositif "Jardiner ma ville"

GPSO offre aux habitants la possibilité de jardiner et d'entretenir un espace sur le domaine public. Cette initiative citoyenne et volontaire participe à l'amélioration du cadre de vie et à plus de nature en ville.

**À Chaville** : 1 rue du Gros Chêne à Chaville, entretenu par l'association Alfred.

### Compostage à tous les étages

Au regard de la demande croissante de composteurs sur le territoire, le développement de cette pratique se confirme, y compris pour les usagers ne disposant pas d'un jardin ou n'ayant pas la possibilité de mettre en place un composteur partagé en pied d'immeuble.

Pour s'adapter aux différentes habitations, GPSO et la Maison de la Nature et de l'Arbre proposent deux types de composteurs individuels (en pavillon ou en appartement) et collectifs (en pied d'immeuble) :

⇒ Depuis 2010, GPSO a gratuitement distribué **1712 composteurs individuels**.

⇒ Près de **223 composteurs individuels** dans un jardin privatif ont été livrés en 2018.

⇒ Depuis 2013, GPSO a gratuitement distribué **846 lombricomposteurs en appartement**.

⇒ Près de **390 lombricomposteurs** ont été délivrés en 2018.

⇒ Depuis 2013, GPSO a gratuitement distribué **120 composteurs en résidences collectives**.



### La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques

Grand Paris Seine Ouest, en partenariat avec Écosystèmes et le Sycatom, propose aux habitants **des points de collecte solidaires** pour y déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de marche. Plutôt que de jeter à la poubelle ou de déposer sur le trottoir, une seconde vie est offerte à ces appareils électriques et électroniques, lors de ces rendez-vous mensuels. Depuis le lancement de l'opération en 2015, **134 tonnes de déchets** ont été collectés à Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon.

### La Collecte des déchets alimentaires

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs déchets alimentaires avant 2025. Grand Paris Seine Ouest s'est associé au Sycatom ; le Syndicat métropolitain de traitement des déchets ménagers, afin d'expérimenter pendant deux ans un nouveau dispositif de tri et de collecte des biodéchets, dits "déchets alimentaires".

La première expérimentation concerne la collecte des déchets alimentaires pour tous les usagers de Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray : les habitants et les autres producteurs de déchets tels que les cantines scolaires et les commerçants.

La deuxième expérimentation concerne la mise en place du tri des déchets alimentaires au sein des établissements scolaires "gros producteurs", c'est-à-dire produisant **plus de 10 tonnes de déchets alimentaires par an**. Ce nouveau dispositif a été mis en place depuis novembre 2018 sur 10 écoles test du territoire.

Les déchets issus de la restaura-

tion sont collectés séparément pour être valorisés. Ils sont ensuite transformés en biogaz et en engrais, ou plus simplement compostés dans un site spécifique et adapté à ces volumes.

### Les déchèteries fixes

Les habitants de Grand Paris Seine Ouest peuvent accéder à deux déchèteries fixes sur le territoire :

- la déchèterie de Meudon, gérée par le Syndicat mixte des Hauts-de-Seine (Syelom), ouverte à tous les habitants de GPSO sur présentation d'un badge personnel,
- la déchèterie de Paris XV<sup>e</sup>, Porte d'Issy, gérée par la Mairie de Paris, réservée aux habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Sèvres.

### GPSO, territoire zéro pesticide depuis 2016

La protection et la valorisation de la nature et du cadre de vie constituent une priorité pour Grand Paris Seine Ouest. **Avec 275 ha de parcs et jardins et 1 519 ha de bois et forêt**, les espaces de nature représentent près de 39 % de la superficie totale du territoire. Le territoire comprend une grande diversité de milieux naturels qui nécessitent la mise en place d'une gestion adaptée. Pour répondre à cet enjeu, GPSO a défini une stratégie de préservation de la nature et de la biodiversité qui constitue l'axe 2 de l'Agenda 21 "préserver l'environnement et le cadre de vie". Cette stratégie concrétisée par l'élaboration d'un schéma de trame verte et bleue est labellisée par le Ministère de l'Écologie au titre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2011-2020 et présente un double objectif :

- Enrayer la perte de biodiversité en assurant son maintien et son

développement ;

- Préserver le cadre de vie des habitants en développant les espaces de nature.

Dans ce contexte et pour répondre à ces enjeux, les équipes des services espaces verts ont mis en place une gestion différenciée (abandon des produits phytosanitaires depuis 2008 et modification des pratiques d'entretien) des espaces de nature :

- gestion durable des ressources locales (eau, air, biodiversité),
- gestion durable du patrimoine arboré,
- réduction des coûts de gestion,
- promotion d'un comportement exemplaire en matière environnementale et diffusion des bonnes pratiques auprès des habitants (en lien avec la Maison de la nature).

Cette gestion garantit un équilibre entre l'accueil du public dans les espaces verts, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. Elle est plus respectueuse des cycles naturels de la faune et de la flore et permet de préserver la santé et le cadre de vie de chacun.



# L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST



GRAND PARIS  
**SEINE  
OUEST**

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO), devenue Établissement public territorial le 1<sup>er</sup> janvier 2016 regroupe huit villes de l'ouest parisien : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

Le territoire de GPSO s'étend sur **3 238 hectares dont 39 % de forêt et d'espaces verts** : parcs, jardins et domaines forestiers offrent un environnement privilégié à ses 322 723 habitants. Le niveau d'équipement et de performance des services publics ainsi que les nombreux modes de déplacement participent à la qualité de vie.

GPSO constitue **un pôle économique incontournable et attractif avec 23 000 entreprises et commerces et plus de 190 000 emplois** : troisième pôle d'emploi en Île-de-France avec des groupes tels que Microsoft, TF1, Canal +, Accor, les laboratoires Roche, Michelin, l'OCDE...

**Territoire de culture, de sports et de loisirs**, GPSO s'attache à soutenir la création artistique et numérique et le sport pour tous avec ses **sept conservatoires**, dont le Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt (CRR), le Cube, la Maison de la Nature et de l'Arbre et le Complexe sportif Marcel Bec à Meudon, véritable écrin de verdure dédié au sport pour tous.

par les villes est assuré au quotidien par **936 agents**. GPSO exerce des compétences en matière de : développement économique, aménagement du territoire, équilibre social de l'habitat, voirie, stationnement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial, assainissement, espaces verts, éclairage public ...



**Territoire innovant, durable et numérique**, avec le pôle de compétence numérique de Seine Ouest Entreprise et Emploi, GPSO accompagne la croissance du secteur numérique : 38 % des créations d'emplois sont liés à ce domaine d'activité. Avec le lancement fin 2016 de l'application citoyenne de signalement "SO Net", le territoire s'inscrit également dans une démarche durable.

**Le niveau d'équipement et la performance des services publics**, issus des compétences transférées

**Les espaces verts sont gérés par trois directions territoriales** : la Direction Territoriale Est avec Issy-les-Moulineaux et Vanves, la Direction Territoriale Ouest avec Chaville, Marnes-la-Coquette, Sèvres et Ville-d'Avray ainsi que la Direction Territoriale Nord avec la ville de Boulogne-Billancourt. Le thème du fleurissement est propre à chaque ville. Les arbres d'alignement, sauf ceux situés le long des voies départementales et dans les forêts domaniales, relèvent également de la compétence de l'établissement public territorial.



**Grand Paris Seine Ouest entretient un patrimoine arboré de près de 25 000 arbres d'essences variées.**

Dans le cadre de leur suivi, ces arbres sont cartographiés et font l'objet de diagnostics phytosanitaires réguliers, ainsi que de contrôles visuels deux fois par an. Ce travail est assuré par l'équipe du patrimoine arboré de GPSO et ses prestataires.

Ce suivi permet d'assurer une gestion harmonieuse et sécurisée du patrimoine arboré, de prévoir l'élagage, voire l'abattage de ceux qui présentent un danger (risques de chute...), et de replanter de nouveaux spécimens.

**Le paysage urbain dans l'organisation territoriale**

- Un Président, Monsieur Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt.

- Une Vice-présidente du territoire chargée de l'environnement, du développement durable, des espaces verts et des déchets : Madame Christiane Barody-Weiss, Maire de Marnes-la-Coquette.

- Une commission Développement durable, environnement, espaces verts, collecte et traitement des déchets, transition énergétique, composée de 16 membres issus de chacune des huit communes, pré-

sidée par Madame Florence de Pampelonne, Maire adjoint de la Ville de Meudon, en charge du développement durable et de l'environnement.



# CHAVILLE

## EN QUELQUES CHIFFRES



Velvet Drone - Joël Bigot

### Une artère touristique idéale

Chaville est placée à proximité des deux villes les plus visitées en France et dans le monde : Paris (13 km) et Versailles (5 km). Ancien domaine royal, elle a conservé quelques rappels au niveau de ses quartiers et de ses rues : Voie Royale, Pavé des Gardes, Marivel. Elle est également proche du parc de Saint-Cloud (Domaine national) et de la Manufacture Nationale de Sèvres.

### Un cadre de vie exceptionnel

- 1350 m<sup>2</sup> de surface fleurie entretenue (ville classée "3 fleurs" au concours régional en 2004)
- 52 300 m<sup>2</sup> d'espaces verts
- 156 hectares de forêt avec les forêts domaniales de Meudon et de Fausses Reposes
- 23 km de sentes et chemins piétonniers et cyclables
- l'étang d'Ursine

### Communes limitrophes

Au nord : Ville-d'Avray et Sèvres,

à l'est : Meudon,  
au sud : Vélizy,  
à l'ouest : Viroflay.

### Chef lieu de canton

Chaville regroupe Marnes-la-Coquette, Vaucresson et Ville-d'Avray.

### Grand Paris Seine Ouest

Membre de la Métropole du Grand Paris, le Territoire Grand Paris Seine Ouest regroupe les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves, Ville-d'Avray et Marne-la-Coquette.

### Population

20 617 habitants (recensement 2019)  
13 099 électeurs (mars 2019)

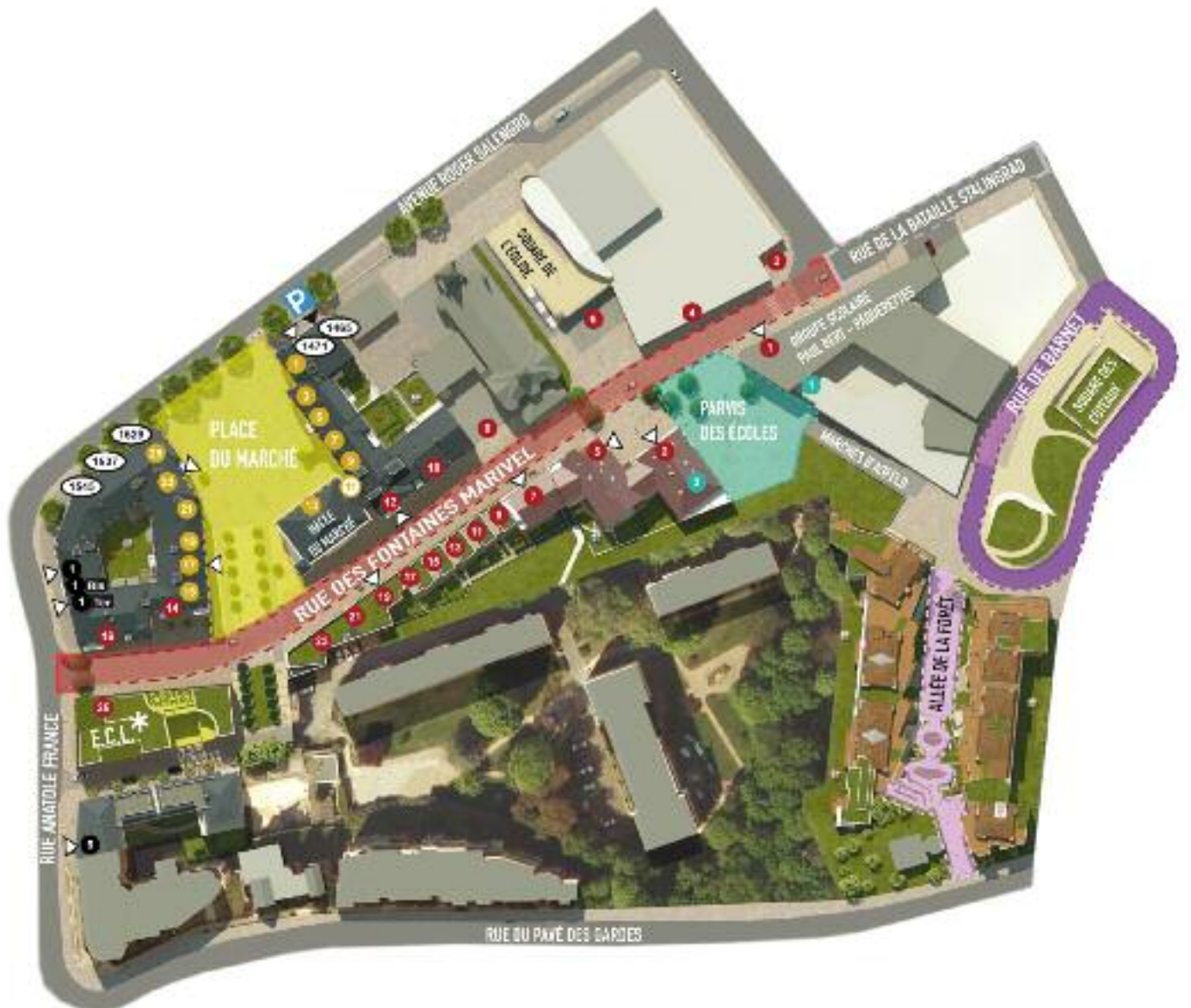
### Des équipements performants

- Un collège, un lycée privés et un collège public à sections internationales
- Cinq écoles maternelles, trois écoles élémentaires, trois crèches collectives, un jardin d'enfants, deux crèches multi-accueil, une

crèche parentale privée, une crèche d'entreprises, trois micros crèches, un relais mixte, un lieu d'accueil Enfants parents (LAEP) et une Maison d'assistantes maternelles (MAM), et bientôt trois.

- 1000 logements neufs construits depuis 2008
- Un réseau de câblage en très haute définition (fibre optique)
- Une centrale de chauffage urbain (co-génération)
- Une salle de spectacles et de cinéma avec 637 places : "l'Atrium de Chaville"
- Un conservatoire de musique
- Une médiathèque
- Une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) : le 25 de la Vallée.
- Un stade, trois gymnases, sept courts de tennis, quatre courts de squash, trois dojos
- Un jardin d'arc
- Un terrain multisports
- Un atelier d'arts plastiques et de gravure

# PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU **CENTRE VILLE**



# FAIRE DESCENDRE LA FORÊT VERS LE CENTRE VILLE



MJC-25 de la Vallée



Résidence Cœur boisé



Square des Coteaux

Ancien domaine royal, Chaville s'est développée le long de sa grande voie historique, baptisée aujourd'hui avenue Roger Salengro, qui relie Paris à Versailles au creux d'une vallée boisée. Résidentielle par excellence, elle offre un cadre de vie à ses habitants et se distingue par son patrimoine naturel exceptionnel. Les forêts domaniales de Meudon et Fausses-reposes, le parc forestier de la mare Adam et de nombreux espaces verts occupent en effet presque la moitié de son territoire. Le projet Cœur de ville lancé par la ville proposait de créer à terme deux perspectives dont l'une d'entre elles ouvrirait le centre urbanisé sur son environnement boisé.

Avec le programme "Cœur boisé", le végétal prend possession du bâti dans une mise en scène de la forêt qui descend vers la ville, il occupe le paysage et l'architecture. La forêt n'est plus à la porte de la ville,

elle vient chercher le promeneur avec ses parfums, ses couleurs et ses bruissements.

L'allée de la Forêt, liaison piétonne entre la forêt et le centre ville est généreusement plantée d'essences variées, telle une cascade végétale. Une succession de petits immeubles en gradins avec terrasses végétalisées tissent le lien entre le centre ville et la forêt. Les bâtiments, dont le bois provient des forêts tempérées européennes, participent à la prolongation de l'élément végétal sur le bâti, dans le bâti, et autour du bâti.

Pour les architectes du 25 de la Vallée - qui abrite la MJC, l'idée des "façades forestières", qui forment une sorte de cocon enveloppant le bâtiment, leur est venue de

la proximité des forêts. Elles symbolisent la qualité de l'environnement qui prend possession de l'espace public avec tout ce que cela comporte : respect des arbres, terre-pleins...

L'ensemble des projets urbains du nouveau centre ville s'insère dans un paysage urbain pensé et maîtrisé.

L'aménagement paysager de ses espaces publics, de ses voiries, avec la création de deux mails verts ouvrant sur la forêt, est un lieu propice à la promenade, espace de respiration réhabilitant la vallée du ru de Marivel entre les deux coteaux. Plus de 5000 m<sup>2</sup> d'espaces verts ont été créés et plus de 100 arbres ont été plantés dans le centre ville.



# UN CŒUR DE VILLE PROPICE À LA PROMENADE



Place du Marché et rue des Fontaines Marivel



Marches d'Alsfeld



Square et parvis de l'église Notre Dame de Lourdes



Rue des Fontaines Marivel

## Un lieu propice à la promenade

Élargie et plantée d'arbres, la rue des Fontaines Marivel fait la part belle aux piétons. La voiture y est tolérée, mais pas à plus de 20 km/h. Depuis le parvis des Écoles, favorable à la rencontre entre enfants et parents, on accède à l'entrée haute de l'école maternelle Les Pâquerettes et au square des coteaux. Un peu plus haut la résidence "Cœur boisé", desservie par

une promenade plantée, ressemble à un jardin suspendu, qui relie le centre à la forêt. Ville et Nature ne font plus qu'un.

## Le square et le parvis de l'église

L'aménagement de l'espace piétonnier et de détente, autour de l'église Notre-Dame de Lourdes est en voie de finalisation. Côté square, le sol a été effectué avec du grave (mélange de sable et de gravillons)

et du pavage. Des arbres, des bancs et des jeux urbains ont été installés. Un escalier et un ascenseur vont être créés et permettront d'assurer à cet endroit une liaison piétonnière entre l'avenue Roger Salengro et la rue des Fontaines Marivel.

Ces travaux qui s'achèvent marquent la dernière étape de création d'un espace public au sein du "Cœur du centre ville".

# LE JARDIN SIMONE VEIL

## UN TRAIT D'UNION ENTRE LA VILLE ET LA FORÊT



Illustration : Céline Bertin

**Le jardin Simone Veil a été inauguré le 4 juin 2019. Ce nouvel espace vert de verdure et de détente a été aménagé en lieu et place de l'ancienne guinguette Au Petit Robinson, route des Huit Bouteilles.**

Cet espace de liaison entre la ville et la forêt, près de la rue Anatole France, accueille les voyageurs sortant de la gare et les passants. Les randonneurs de l'itinéraire PR6 "Sentier des Rus" peuvent faire une halte sur l'un des bancs du jardin ou sur le muret en pierres meulières et profiter de son agréable pavage enherbé.

Un escalier mène aux arbres. Une arche en bois, visible depuis la rue, invite les visiteurs à se rendre en

forêt. Une fois en haut, les Chavillois peuvent admirer la vue sur la ville ou déambuler le long de la promenade circulaire qui fait le tour du jardin.

Ils peuvent ainsi profiter pleinement de 800 m<sup>2</sup> d'espace aménagé et notamment d'un grand tapis vert, au sommet, pour se reposer et profiter de la nature.

Pour réaliser cette transition paysagère vers la forêt une palette mélangée de fleurs horticoles et naturelles a été choisie. C'est l'occasion de découvrir des plantes, parfois de friches, de manière différente.

D'autres aménagements ont été réalisés, comme la plantation d'ar-

bustes le long de la rue des Huit Bouteilles où l'installation de barrières en châtaigner, qui accueillent des plantes grimpantes.



# PARCOURS D'ACCROBRANCHE

## UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



Implanté dans la forêt domaniale de Meudon, en plein cœur du parc forestier de la Mare Adam, Accrocamp Chaville, est le premier et l'unique parcours d'accrobranche du Territoire Grand Paris Seine Ouest.

### Faire vivre et protéger la forêt

Ce projet a été monté en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et la société AccroCamp, spécialiste des "univers branchés" et la Ville de Chaville.

Le parc forestier de la Mare Adam à Chaville étant facile d'accès et très fréquenté, l'objectif consistait à lui donner un nouvel attrait, tout en conservant son caractère naturel. Une façon de faire vivre la forêt

tout en la protégeant. D'ailleurs, une convention a été passée, assurant la préservation du site. L'idée était de rapprocher les activités de pleine nature pour les citoyens dans un cadre parfaitement naturel, privilégié et protégé. Avant la construction du parcours, un contrôle phytosanitaire a été effectué par l'ONF, organisme agréé, sur chaque arbre susceptible d'être utilisé. Ces tests seront réitérés chaque année.

Par ailleurs des chemins sont délimités avec des copeaux de bois vers les entrées du parcours ; des aménagements légers destinés à éviter le piétinement de la forêt par le public.

Ce projet s'attache également à

l'éducation à l'environnement. Des nichoirs et des hôtels à insectes, ainsi que des panneaux d'information sur le rôle de la forêt dans notre écosystème vont être installés.



# GESTION DES ARBRES À CHAVILLE

Sur le territoire de Chaville :

- 863 arbres répartis sur 61 sites,
- 79 essences dont 38 représentées par moins de 5 sujets,
- 98 % de tailles en forme libre, 2% en forme architecturée,
- 95 % des pieds d'arbres gérés naturellement (très peu de minéralisation),

Un technicien dédié à la Direction Territoriale Ouest effectue le suivi et les engagements sur le territoire de Chaville ; Il gère avec le chef de ser-

vice des Parc et Jardins, les demandes de la Ville.

Les campagnes d'élagages programmées sur Chaville, le sont aussi, en continuité, sur Sèvres et Ville-d'Avray (autres communes de la DTO) par un prestataire unique dans un souci d'homogénéisation et de rationalisation des moyens mis en œuvre.

Quand la prestation ne justifie pas le recours à celui-ci, une équipe de terrain du Service du Territoire

Arboré est disponible à la demande pour effectuer des tailles, en collaboration avec les jardiniers de la Ville.

Depuis septembre 2011 le bilan phytosanitaire et la cartographie SIG permettent de géo-localiser les arbres (suivi facilité).

La replantation des arbres du centre ville ont fait l'objet d'une collaboration avec les aménageurs.

Les plantations ont été choisies conjointement en pépinière.



# RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES PAR ESSENCES

| N°  | NOM SCIENTIFIQUE  | NOM FRANÇAIS                | EFFECTIF |
|-----|---|-----------------------------|----------|
| 17  | <i>Cedrus libani ssp. Atlantica Battand. Et Trabut "Glauca"</i> | Cèdre bleu                  | 9        |
| 54  | <i>Quercus robur L.</i>   | Chêne pédonculé             | 8        |
| 110 | <i>Pinus nigra var. maritima (Ait.) Melville</i>                | Pin laricio (de Corse)      | 5        |
| 8   | <i>Aesculus hippocastanum L.</i>                                | Marronnier commun           | 4        |
| 15  | <i>Cedrus deodora G. Don</i>                                    | Cèdre de l'Himalaya         | 4        |
| 16  | <i>Cedrus libani ssp. Atlantica Battand. Et Trabut</i>          | Cèdre de l'Atlas            | 3        |
| 26  | <i>Fagus sylvatica L.</i>                                       | Hêtre commun                | 3        |
| 30  | <i>Juglans regia L.</i>   | Noyer royal                 | 2        |
| 41  | <i>Populus alba L. "Pyramidalis" (= "Bolleana")</i>             | Peuplier blanc fastigié     | 2        |
| 68  | <i>Sequoiadendron giganteum Buccholz</i>                        | Séquoia géant de Californie | 2        |
| 126 | <i>Cedrus libani A. Rich.</i>                                   | Cèdre du Liban              | 2        |
| 3   | <i>Acer platanoides L.</i>                                      | Erable plane                | 1        |
| 13  | <i>Carpinus betulus L.</i>                                      | Charme commun               | 1        |
| 37  | <i>Pinus nigra Arn.</i>   | Pin noir                    | 1        |
| 40  | <i>Platanus x acerifolia Willd</i>                              | Platane commun              | 1        |
| 56  | <i>Salix x sepulcralis Simonkai var. chrysocoma Meikle</i>      | Saule pleureur doré         | 1        |
| 58  | <i>Salix matsudana Koidz. "Tortuosa"</i>                        | Saule tortueux              | 1        |
| 80  | <i>Taxus baccata L.</i>   | If commun                   | 1        |
| 101 | <i>Quercus petrae (Mattuschka) Liebl.</i>                       | Chêne rouvre                | 1        |
| 104 | <i>Fagus sylvatica f. purpurea (Ait.) Schneid.</i>              | Hêtre pourpre               | 1        |
| 140 | <i>Pinus strobus L.</i>   | Pin de Weymouth             | 1        |

# BALADE DES ARBRES REMARQUABLES

**Parcours Arbres remarquables**

Chaville dispose d'un cadre de vie verdoyant constitué de nombreux parcs et jardins, qui constituent des lieux de vie agréables et enrichissants pour tous. Ces espaces verts offrent de nombreux points de vue et de découverte de la nature, de l'histoire et de l'art. En passant par les lieux habités, à la rencontre des jardins remarquables, des parcs, des squares et autres espaces verts, il est possible de découvrir de nombreux arbres remarquables.

Voici 2 parcours pour tout voir !

**Boulevard Nord**  
C'est un parcours de 10 km qui permet de découvrir de nombreux arbres remarquables.

**Boulevard Sud**  
C'est un parcours de 10 km qui permet de découvrir de nombreux arbres remarquables.

**LES ARBRES REMARQUABLES**

**1. LES ARBRES REMARQUABLES**  
1. Le tilleul de la rue de la République  
2. Le hêtre de la rue de la République  
3. Le hêtre de la rue de la République  
4. Le hêtre de la rue de la République  
5. Le hêtre de la rue de la République  
6. Le hêtre de la rue de la République  
7. Le hêtre de la rue de la République  
8. Le hêtre de la rue de la République  
9. Le hêtre de la rue de la République  
10. Le hêtre de la rue de la République  
11. Le hêtre de la rue de la République  
12. Le hêtre de la rue de la République  
13. Le hêtre de la rue de la République  
14. Le hêtre de la rue de la République  
15. Le hêtre de la rue de la République  
16. Le hêtre de la rue de la République  
17. Le hêtre de la rue de la République  
18. Le hêtre de la rue de la République  
19. Le hêtre de la rue de la République  
20. Le hêtre de la rue de la République  
21. Le hêtre de la rue de la République  
22. Le hêtre de la rue de la République  
23. Le hêtre de la rue de la République  
24. Le hêtre de la rue de la République  
25. Le hêtre de la rue de la République  
26. Le hêtre de la rue de la République  
27. Le hêtre de la rue de la République  
28. Le hêtre de la rue de la République  
29. Le hêtre de la rue de la République  
30. Le hêtre de la rue de la République  
31. Le hêtre de la rue de la République  
32. Le hêtre de la rue de la République  
33. Le hêtre de la rue de la République  
34. Le hêtre de la rue de la République  
35. Le hêtre de la rue de la République  
36. Le hêtre de la rue de la République  
37. Le hêtre de la rue de la République  
38. Le hêtre de la rue de la République  
39. Le hêtre de la rue de la République  
40. Le hêtre de la rue de la République  
41. Le hêtre de la rue de la République  
42. Le hêtre de la rue de la République  
43. Le hêtre de la rue de la République  
44. Le hêtre de la rue de la République  
45. Le hêtre de la rue de la République  
46. Le hêtre de la rue de la République  
47. Le hêtre de la rue de la République  
48. Le hêtre de la rue de la République  
49. Le hêtre de la rue de la République  
50. Le hêtre de la rue de la République  
51. Le hêtre de la rue de la République  
52. Le hêtre de la rue de la République  
53. Le hêtre de la rue de la République  
54. Le hêtre de la rue de la République  
55. Le hêtre de la rue de la République  
56. Le hêtre de la rue de la République  
57. Le hêtre de la rue de la République  
58. Le hêtre de la rue de la République  
59. Le hêtre de la rue de la République  
60. Le hêtre de la rue de la République  
61. Le hêtre de la rue de la République  
62. Le hêtre de la rue de la République  
63. Le hêtre de la rue de la République  
64. Le hêtre de la rue de la République  
65. Le hêtre de la rue de la République  
66. Le hêtre de la rue de la République  
67. Le hêtre de la rue de la République  
68. Le hêtre de la rue de la République  
69. Le hêtre de la rue de la République  
70. Le hêtre de la rue de la République  
71. Le hêtre de la rue de la République  
72. Le hêtre de la rue de la République  
73. Le hêtre de la rue de la République  
74. Le hêtre de la rue de la République  
75. Le hêtre de la rue de la République  
76. Le hêtre de la rue de la République  
77. Le hêtre de la rue de la République  
78. Le hêtre de la rue de la République  
79. Le hêtre de la rue de la République  
80. Le hêtre de la rue de la République  
81. Le hêtre de la rue de la République  
82. Le hêtre de la rue de la République  
83. Le hêtre de la rue de la République  
84. Le hêtre de la rue de la République  
85. Le hêtre de la rue de la République  
86. Le hêtre de la rue de la République  
87. Le hêtre de la rue de la République  
88. Le hêtre de la rue de la République  
89. Le hêtre de la rue de la République  
90. Le hêtre de la rue de la République  
91. Le hêtre de la rue de la République  
92. Le hêtre de la rue de la République  
93. Le hêtre de la rue de la République  
94. Le hêtre de la rue de la République  
95. Le hêtre de la rue de la République  
96. Le hêtre de la rue de la République  
97. Le hêtre de la rue de la République  
98. Le hêtre de la rue de la République  
99. Le hêtre de la rue de la République  
100. Le hêtre de la rue de la République



Forte de son cadre de vie verdoyant exceptionnel, constitué d'un patrimoine arboré de 863 arbres, au sein duquel se distinguent plusieurs arbres remarquables, et de

nombreux parcs et jardins, la Ville de Chaville vient d'éditer un "Parcours découverte" composé de trois plans thématiques : "Arbres remarquables" ; "Patrimoine et Histoire" et "Art et Jardins". Ces différents parcours invitent les Chavillois désireux de se réapproprier leur ville, à déambuler à travers les rues et les ruelles, en passant par les deux forêts, à la rencontre des cèdres,

sequoias géants, pin, noyer, hêtres et autres arbres remarquables. Ils pourront également explorer différentes époques et redécouvrir un passé riche que les constructions ou rénovations ultérieures ont occulté à leurs yeux. Les promeneurs exploreront la ville sous un autre angle et iront à la rencontre de nouvelles découvertes végétales, artistiques et historiques.

# LISTE NOMINATIVE DES LIEUX FLEURIS



- 1 Hôtel de Ville
- 2 RD 910
- 3 La Pointe
- 4 Saint-Paul
- 5 Saint-Hubert
- 6 Jardin Simone Veil
- 7 Parcours Accrobranche Parc de la Mare Adam
- 8 Audonnet/Cheminement Anatole France
- 9 Entrée Parc François Mitterrand saynète pérenne
- 10 Jardinière du Pavé des Gardes
- 11 Entrée de ville/Totem/Chêne de la Vierge
- 12 Jeu de boules sente Fontaine Henri IV
- 13 Passerelle
- 14 Mail Marivel, école Ferdinand Buisson
- 15 Bas Chaville

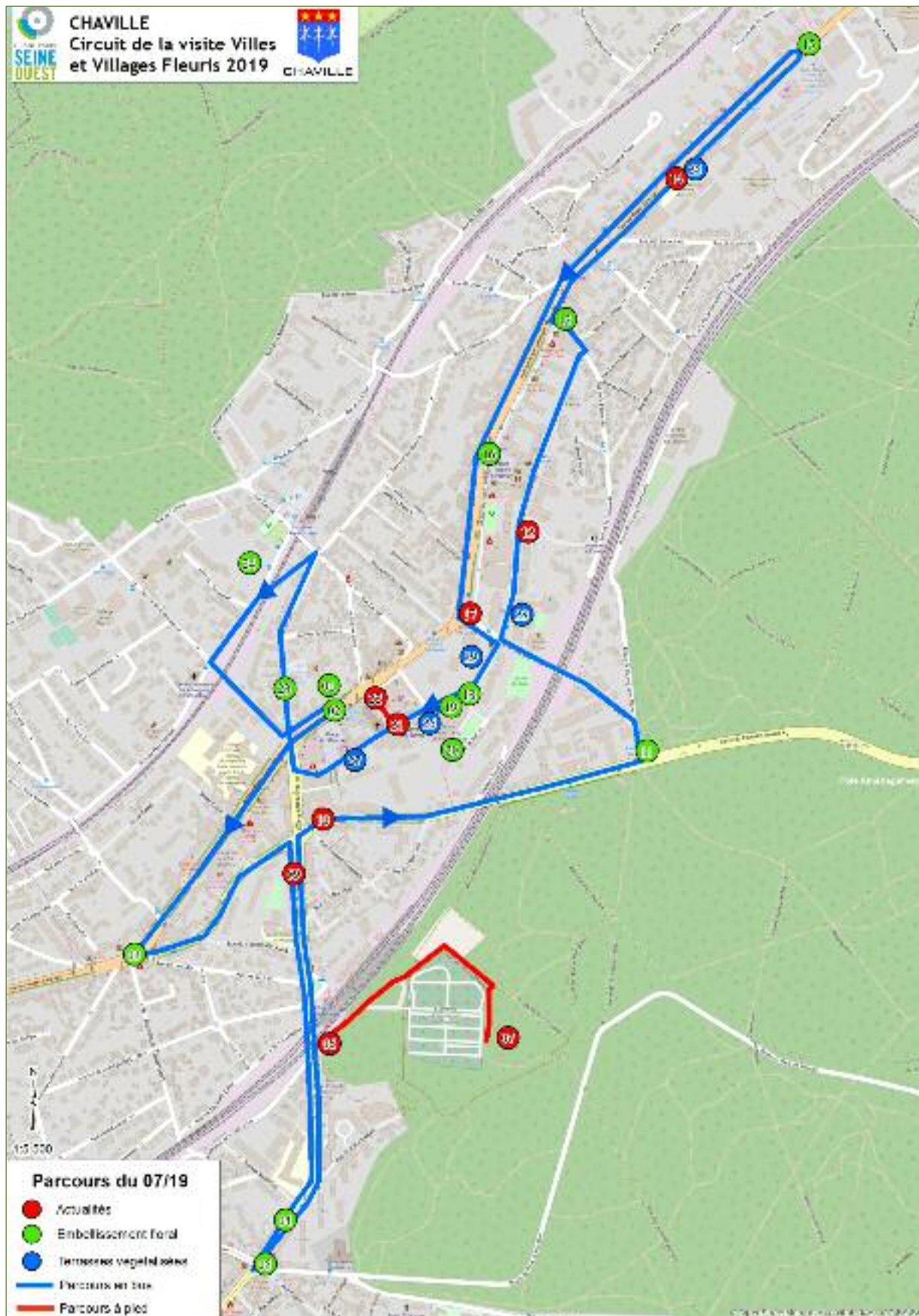
- 16 Atrium
- 17 De Gaulle saynète pérenne
- 18 Blanchisseurs saynète pérenne
- 19 Square des Coteaux
- 20 Allée de la Forêt
- 21 Rue des Fontaines Marivel
- 22 Parvis de l'Église
- 23 Jardinières République
- 24 Jardin pédagogique et vigne de la MEJ
- 25 Terrasse école Ferdinand Buisson
- 26 Terrasse école les Pâquerettes
- 27 Terrasse MJC de la Vallée
- 28 Terrasse gymnase Halimi
- 29 Terrasse crèche Les Noisetiers

## Quelques unes des nouvelles variétés utilisées en 2019

- Cortaderia - Splendid Star
- Kniphofia - Little Maid
- Penstemon - Alice Hindley
- Bulbine frutescens
- Persicaria - Fat Domino
- Lysimachia ephemerum
- Zinnia - Zinderella
- Oryza - Black Madras
- Acalypha - Musica
- Solidago - Strahlenkrone
- Sorghum - Nigrum
- Verbascum - Costwold Queen
- Heliopsis - Summernight
- Artemesia lactiflora - Guizhou
- Farfugium japonicum - Giganteum
- Echinacea - Green Envy
- Kalankoe - Beharensis
- Holcus Mollis - Variegatus
- Melianthus - Major
- Eucalyptus - Perriniana

# UN PARCOURS FLEURI DANS LA VILLE

## PLAN DE LA VILLE AVEC LES SITES À VISITER





# PLANTES "SIGNATURE"

Outre les différents projets et réalisations menés sur la commune, qui incluent directement ou indirectement, via le suivi d'entretien, le service des espaces verts, il est à noter sur la ville, bon nombre d'espaces disséminés sous l'appellation "accompagnements de voirie".

Ceux-ci forment un maillage végétal qui a pour but d'embellir les voiries et chaussées, les rendant plus vertes et plus douces, mais aussi de permettre la liaison la plus harmonieuse possible entre les parcs, jardins, squares et lieux d'activités.

De par leur hétérogénéité (terre-plein, pelouses recevant des massifs pérennes, saisonniers, mixtes, grandes jardinières pleine-terre) et leurs emplacements à des endroits très divers, il est apparu nécessaire d'établir une sorte de fil rouge entre ces aménagements.

Fil rouge qui se devait de passer par le végétal au travers d'espèces et de variétés aussi remarquables que peu usitées, apportant ainsi une sorte de "signature végétale" particulière au territoire de Chaville.

Ainsi furent testés différents végétaux qui devaient répondre à cette triple injonction : être des plantes vertueuses dans un contexte de gestion différenciée (faciles, économes en eau, demandant peu d'entretien), esthétiquement attrayantes, facilement repérables et autant que faire se peut, pas si coutumières dans nos agencements. Après essais et expérimentations en tous genres, cinq lauréats ont pu émerger.



## LIBERTIA PERIGRINANS

Avec ses allures de hérisson, cette plante tout en tons orangés/ocres est certainement l'une des plus simples et des plus faciles à entretenir avec qui plus est, un feuillage persistant 12 mois sur 12.



## ASTER FRIKARTII MONCH

Un phénomène ! Trapu, petit pour un aster (60 cm), donc pas de tuteurage et surtout l'une des plus longues floraisons qui soit (de mi-juillet à novembre). Résistance à la sécheresse remarquable.



## IRIS PALLIDA AUREOVARIEGATA

Si, comme bien des iris, elle fleurit brièvement en avril-mai, ce n'est pas pour cela qu'elle a été sélectionnée, mais bien pour son feuillage persistant (panaché de vert et de jaune franc) interpellant et par sa capacité à se jouer du manque d'eau.



## EUCOMIS SPARKLING BURGUNDY

Un bulbe d'été remarquable et remarqué, d'abord par son feuillage chocolat, puis par sa longue floraison rose tendre constellée de points carmin.



## CORDADERIA SPLENDID STAR

Petite herbe de la Pampa qui culmine modestement à... 1,50 m avec les inflorescences. Mais c'est principalement la couleur de son feuillage qui en fait vraiment une "star".

# PRÉSERVER ET EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE



Les enjeux écologiques sont aujourd'hui au cœur des politiques publiques. À l'échelle nationale, cet intérêt croissant s'est traduit par la tenue du Grenelle de l'environnement. La Ville de Chaville, quant à elle, s'est lancée dès 1996 sur le chemin d'un développement durable. L'aménagement des espaces verts répond ainsi à un double objectif : embellir l'espace public, tout en respectant l'équilibre de la nature. Un challenge qui confère à la Ville une partie de son identité.

## Une meilleure gestion de l'eau

En ce qui concerne la gestion de l'eau – élément indispensable à la nature, mais source parfois de gaspillages – l'arrosage automatique intégré a progressivement été mis en place. Il est aujourd'hui installé sur 30 sites à travers la commune. En fonctionnant la nuit et si nécessaire, ce système est synonyme d'économie : en limitant le phénomène d'évaporation, la quantité d'eau utilisée est moindre. Dans le même temps, des sources ont été captées et canalisées. Au Val Saint Olaf, ce dispositif a permis la création d'une mare, qui sert de vivier

aux batraciens. En outre, dès 2007, les services de la Ville (Techniques et Espaces verts) se sont équipés de récupérateurs d'eau de pluie - d'une capacité de 3000 litres - destinés à l'arrosage des fleurs.

Parallèlement, l'utilisation de plantes moins gourmandes en eau s'est généralisée. Depuis une dizaine d'années maintenant, les graminées et plantes vivaces couplés à des arbustes ciblés et des bulbes pérennes ornent ainsi les massifs de la commune.

## Priorité au "bio"

Zéro pesticide sur l'ensemble du

territoire (à titre exceptionnel, en cas d'attaque d'envergure sur une espèce, une "trousse de secours" est disponible, dotée de produits alternatifs à base d'acide pélargonique et d'huile de colza, type Pruzit utilisable en culture BIO).

Le désherbage thermique et manuel est généralisé sur l'ensemble du territoire de la Ville.

Depuis 2008, dans les serres la production est gérée en PBI (Protection biologique intégrée) via l'emploi "d'auxiliaires".

Le principe : certaines cultures subissent l'attaque de ravageurs (auxiliaires). Pour éviter l'emploi de produit phytosanitaires, des prédateurs de ces ravageurs sont introduits dans les serres permettant ainsi leur destruction sans aucune incidence sur les dites cultures. Cette méthode s'avère donc respectueuse à la fois de l'environnement et du cycle de la nature.

### La gestion des déchets verts

Située en bordure de forêt au Val

Saint Olaf, une plateforme de compostage permet d'entreposer tous les déchets verts collectés par le service. Processus biologique contrôlé qui se déroule en présence d'air, le compostage convertit la matière organique en un produit stable et sain, réutilisable en tant que terreau pour améliorer la qualité des sols. Quant aux branches ou coupes d'élagages, ils sont broyés, puis réutilisés en paillis sur l'ensemble des massifs. Toutes ces actions respectueuses de l'environnement sont enfin complétées, au quotidien par l'utilisation de véhicules électriques et la diminution d'achats d'outils thermiques pour les jardiniers au bénéfice d'outils électriques.

### Le dosage entre plantes pérennes et annuelles

Une véritable réflexion a donc été menée pour allier l'éphémère et le durable. "Aujourd'hui, il y a moins de massifs de plantes annuelles, mais ils sont plus importants", précise Nelson Palacin. En 15 ans, le nombre de jardinières présentes à

Chaville est ainsi passé de 100 à 30. Plus de 300 variétés sont utilisées en été, avec une diversification des formes et structures des massifs. Quant aux plantes pérennes – vivaces, arbustes, graminées et végétaux qui supportent bien le manque d'eau – elles sont plus visibles, notamment en entrée de ville. Entre le fleurissement saisonnier et pérenne, l'équipe des jardiniers s'est donc attelée à créer un dosage complémentaire et harmonieux.

Sur ce sujet sont publiés des articles dans la presse professionnelle : "Un jardinier sans fausse note" dans le magazine *Les cahiers du Fleurissement* - mai 2013 ; "La mixité heureuse, embellissement végétal à Chaville", dans le magazine *de Ville en Ville* - mars 2016, et apparitions régulières dans *Les Beaux Massifs*, saisons 5, 6, 7, 8, 9, aux éditions de Bionnay ; et pour finir dans *Les Cahiers du fleurissement*, "Les astuces d'une composition harmonieuse" - Janvier 2017.



# INITIATIVES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



## L'opération "Forêt propre"

Avec 156 hectares de forêt (soit 44 % de son territoire), la Ville de Chaville possède un "capital" précieux mais fragile. Depuis 2001, encouragée par l'Office National des Forêts (ONF), Chaville organise un ramassage des ordures et des débris qui polluent les sites des forêts de Meudon et de Fausses Reposes, en partenariat avec des associations. Toutes les communes limitrophes de la forêt et leurs associations sont partenaires de l'opération. Cette action est à destination tantôt des enfants, tantôt des adultes.

## Le concours des "Maisons et balcons fleuris"

Balcons, terrasses, fenêtres, jardins... le Concours des Maisons et Balcons fleuris a pour objectif d'inviter les Chavillois à fleurir leur maison ou immeuble et ainsi contribuer à l'embellissement de leur ville. En juillet 2015, 37 participants ont ré-

pondu à l'appel, 33 en 2016, 41 en 2017, et 40 en 2018. Chaque année, le jury est particulièrement sensible à la qualité, l'originalité, la couleur et la diversité des végétaux, et bien sûr à l'entretien, mené avec des pratiques liées au développement durable.

## Les jardins familiaux et partagés

À Chaville les amateurs de jardinage qui n'ont pas de terrain peuvent louer une parcelle d'environ 50 m<sup>2</sup> à la ville. En tout, la ville dispose de 44 jardins familiaux répartis sur quatre sites : le Val Saint-Olaf, l'impasse de la Fontaine Henri IV, l'impasse des Châtres-sacs et le jardin de la Brise. Le jardin partagé, situé en face du 90 rue Guillemot, aménagé par l'association Espaces en partenariat avec la Ville de Chaville offre aux Chavillois passionnés de jardinage et désireux de renouer avec les produits de la nature, de partager un lieu de convivialité et d'échanges,

tout près de chez eux.

Les Chavillois intéressés peuvent devenir jardiniers-adhérents en contactant l'association Espaces : [jardin.brise@association-espaces.org](mailto:jardin.brise@association-espaces.org)

## Les vignes en fête

La vigne, en milieu urbain, vestige d'une activité présente au Moyen-Âge, participe à l'image de la ville et contribue à la qualité de son cadre de vie. Le 4 octobre dernier, il y avait affluence sur les coteaux de Chaville pour les vendanges du Chavignon. Quatre cents pieds de Pinot noir et de Gamay ont subi une météo moyenne l'été dernier, mais cela n'a pas empêché la cueillette du raisin et le pressage des grappes.

## Visites pédagogiques du service espaces verts

Plants, semis, serres, fleurs... la gestion des jardins et des espaces verts de la ville n'aura bientôt plus de secrets pour les Chavillois.

À la demande des enseignants, des visites pédagogiques sont proposées régulièrement par le service aux écoles élémentaires et au collège Saint-Thomas de la commune et les centres de loisirs. Démonstrations, plantations, visites des serres, les jeunes Chavillois deviennent à leur tour des jardiniers en herbe.

### Les jardins pédagogiques dans les centres de loisirs

Depuis 11 ans, la Ville initie les tout-petits au jardinage par le biais de jardins pédagogiques dans les centres de loisirs. Un animateur encadre ces ateliers qui permettent aux enfants de se familiariser avec les légumes, les plantes vivaces et autres herbacées.

### Parcours sportif à la Mare Adam

En 2009, en partenariat avec l'ONF, la ville de Chaville a aménagé un parcours sportif dans le parc de la Mare Adam. Ce parcours est en accès libre et ouvert à tous. Sur environ un kilomètre, différents ateliers et agrès sont à la disposition du public, dont trois pour l'échauffement et un pour l'étirement.

### La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse a reçu le label "École en herbe" par la Maison de la Nature de Grand Paris Seine Ouest



Le label "École en herbe" récompense le projet de préservation et de valorisation de la biodiversité locale mené dans le jardin pédagogique de la rue Carnot, attenant aux vignes. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à respecter et à comprendre la nature.

Dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, de nombreuses actions ont été mises en place, ces dernières mois, pour sensibiliser les jeunes Chavillois au respect de l'environnement et à l'écologie. Avec la création de la mare pédagogique, ils peuvent observer et identifier des espèces animales et végétales, l'interaction entre les espèces et avec leur milieu et comprendre les évolutions saisonnières... cet espace de nature constitue un véritable outil pédagogique pour les enfants. Il est devenu le lieu emblématique de la ville pour le développement des actions d'éducation à l'environnement.

### Les toitures végétalisées



Chaville veille à la qualité environnementale des constructions, notamment par l'installation systématique de toitures végétalisées sur les bâtiments publics. Ainsi le gymnase Halimi, la crèche des Noisetiers, le groupe scolaire Ferdinand Buisson mais aussi le Groupe Scolaire Paul Bert (école des Pâquerettes) et la MJC-25 de la Vallée sont équipés de toitures végétalisées. Ces équipements permettent d'inscrire ces bâtiments dans le paysage chavillois constitué à 44% de sa surface de forêts. Ils permettent également d'améliorer le climat urbain par l'augmentation des surfaces d'évapotranspiration et participent à l'isolation thermique et acoustique des locaux.

### Le Conseil communal de Développement durable

Approuvé lors du Conseil municipal du 27 mars 2009, le Conseil communal de Développement durable de la Ville de Chaville (CC2D) est chargé d'émettre des avis et propositions dans les domaines d'action de la commune, en matière de développement durable. Ses membres, ré-

partis en quatre collèges (acteurs socio-professionnels ; experts, personnes qualifiées, associations, élus), travaillent sur plusieurs thèmes tels que : la stratégie de développement durable de la commune et son évaluation, le contenu et la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, la charte de développement durable de la ZAC centre ville, et le Plan de Protection de l'atmosphère, ou encore la gestion des eaux claires sur la ville.

### Semaine européenne du développement durable

Du 8 au 16 juin dernier, Chaville a consacré la semaine du développement durable au thème "Ensemble pour le climat". Un événement marquant de l'engagement de la Ville pour la promotion d'une écologie positive et constructive. Services municipaux, associations et commerçants se sont associés pour faire de "Ensemble pour le climat" un moment fort de l'année. En effet, face à un changement climatique de plus en plus visible, l'heure n'est plus aux interrogations, mais à l'action. Afin de sensibiliser les Chavillois, petits et grands, à la question du climat et les accompagner dans la mise en œuvre de solutions plus responsables, la Ville a encore été partie prenante de la semaine du développement durable et a réuni de nombreux acteurs locaux investis dans la préservation de l'environnement.



# BIODIVERSITÉ ET

## CHANGEMENT CLIMATIQUE




Chaville est dotée de deux massifs forestiers représentant à eux seuls 44% du territoire communal. La Ville, à travers ce patrimoine naturel comme dans le tissu urbain, a le souci de préserver la biodiversité, en agissant localement et en participant à la réflexion nationale

et régionale qui se poursuit actuellement sur le réchauffement climatique.

À l'échelle de Chaville, des actions sont menées dans ce sens. La transparence des clôtures, les anfractuosités des murs et des constructions sont inscrites dans le

Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les îlots de fraîcheur sont encouragés. Les aspects didactiques ne sont pas négligés : observations naturalistes, développement de la connaissance à l'échelle communale par des conférences, des ateliers destinés aux adultes, aux scolaires, etc.

Chaville s'associe en cela à la prise de conscience des impacts du changement climatique sur l'ensemble du territoire national. La France a adopté en 2018 le plan national pour la biodiversité, qui vient largement renforcer le Grenelle de l'environnement, notamment à travers la trame verte et bleue. Outil d'aménagement du territoire, constituée de grands ensemble naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons, ces trames sont bien identifiées sur Chaville, elles permettent de créer une continuité territoriale pour favoriser le déplacement des espèces tant animales que végétales et d'améliorer la biodiversité. 

Sur l'ensemble de la planète, la biodiversité - la diversité de la vie, depuis les bactéries jusqu'aux organismes évolués, depuis les espèces jusqu'aux écosystèmes - est en déclin. En quelques décennies, les altérations et les destructions causées par l'homme aux écosystèmes naturels ont augmenté à un rythme inquiétant. On estime que le nombre des espèces connues - et nous sommes loin de les connaître toutes - a décliné d'environ 40% depuis les années 1970.

Chaville possède un patrimoine naturel et horticole digne d'intérêt. À nous de le préserver et de le développer.



**SERVICE ESPACES VERTS**  
1456 avenue Roger Salengro 92370 Chaville  
[www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)

**GRAND PARIS SEINE OUEST**  
9, Route de Vaugirard - 92196 Meudon cedex  
[www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr)